

Art. L1122-17 Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Madame, Monsieur,

est invité(e) à se trouver à la Maison communale,
Place Louis Piron à 4690 Bassenge Roclenge-sur-Geer
le jeudi 10 février 2011 :

- 1) à 19,30 heures : Conseil ouvert à débats publics
- 2) à 20,30 heures : Conseil communal

1 CONSEIL OUVERT A DEBATS PUBLICS

ORDRE DU JOUR :

- A Explications de Monsieur le Commissaire de Police sur « les problèmes de Police de proximité »
- B Aquadra - Rapport sur les inondations.

2 CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR :

- 1° Démission de Monsieur le Conseiller communal Jean Claude MALCHAIR - prise d'acte - Acceptation.
- 2° Vérification et validation des pouvoirs - Prestation de serment et installation d'un(e) conseiller(ère) communal(e).
- 3° Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 13 janvier 2011.
- 4° Communication de l'arrêté d'approbation du budget communal exercice 2011.
- 5° Communication de l'arrêté d'approbation de règlements fiscaux.
- 6° Plan de cohésion sociale - Rapport d'activité et rapport financier 2010.
- 7° Octroi d'un subside exceptionnel à l'ASBL « Reflets »
- 8° Adoption du cahier des charge et choix du marché pour l'acquisition d'une mini pelle.
- 9° Contrat cadre - Fourniture de signalisation pour l'année 2011.
- 10° Acquisition d'emprises entre la rue Gadiot et la rue Riveraine dans le cadre du dossier itinéraire cycliste à Bassenge (1^{ère} division)

.../... (suite)

- 11° I.I.L.E. - Désignation d'un délégué en remplacement de Mr MALCHAIR démissionnaire.
- 12° Isosl - Désignation d'un délégué en remplacement de Mr MALCHAIR démissionnaire.
- 13° Terre et Foyer - Désignation d'un représentant effectif en remplacement de Mr MALCHAIR démissionnaire.
- 14° A.I.G.S. - Désignation d'un représentant aux assemblées et conseil d'administration en remplacement de Mr MALCHAIR démissionnaire.
- 15° Ordonnance de police du Conseil communal concernant l'organisation d'un cortège carnavalesque le 27 février 2011 à Wonck.
- 16° Ordonnance de police du Conseil communal concernant l'organisation d'un cortège carnavalesque le 26 mars 2011 à Glons.
- 17° Règlement complémentaire de police concernant le stationnement rue Sous les Boirs (Ecole Ste Marie) à Boirs.
- 18° Marché conjoint SPW/Commune - Réfection des accotements à Emael - Convention d'avenant GRAVAUBEL/Commune.

HUIS CLOS

- 1° Ratification remplacement du secrétaire communal pendant ses congés.

LES CONVOCATIONS SERONT REMISES POUR LE 02 FEVRIER 2011 AU PLUS TARD.

Bassenge, le 01 février 2011.

PAR LE COLLEGE

**Le Secrétaire communal,
J.TOBIAS**

**Le Bourgmestre,
J. PIETTE**